23 Juillet 2025

Dijon

Circulation apaisée quartier Montchapet : zone 30, mini-giratoire, îlot central... l'opération est lancée

Comme la Ville de Dijon l'avait annoncé fin juin, le quartier Montchapet sud s'apprête à passer, dès la rentrée septembre, en zone 30 km/h. Les travaux viennent de débuter.

Après avoir ralenti le flux des cyclistes et des trottinettistes rue de la Liberté, la Ville de Dijon veut freiner les automobilistes quartier Montchapet. L'opération "circulation apaisée" a ainsi débuté, ce mardi 22 juillet, dans le quartier de Montchapet. Un nouveau marquage est en cours, réalisé par les services de la Ville de Dijon.



Un rond-point vient de faire son apparition au croisement des rues Bernard-Courtois et Montmartre. Photo Sébastien Graciotti

Tout devrait être opérationnel d'ici septembre

Un marquage zone 30 vient ainsi d'apparaître rue Bernard-Courtois, et un mini-giratoire a été dessiné un peu plus loin dans la même rue, à l'intersection avec la rue Montmartre.

Sont également prévus, entre autres, un îlot central pour diminuer la largeur de la rue Jacques-Cellerier, un double sens cyclable et la création d'une chicane pour le stationnement rue du colonel-Marchand, ou encore une amélioration de la visibilité piétonne boulevard Spuller... Tout devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre, a annoncé le premier adjoint à la Ville de Dijon, Antoine Hoareau, samedi 28 juin, lors d'une réunion de présentation de cette "expérimentation" au Cercle laïque dijonnais, où environ 80 habitants étaient présents.

Ceux que nous avons interrogés ce jour-là se réjouissaient d'ailleurs de ce futur passage en zone 30 km/h du secteur, et des divers aménagements qui doivent être réalisés pour encourager les automobilistes à respecter la future limitation de vitesse.

À l'instar de Marie, 73 ans. « Le boulevard Spuller est très dangereux, mais je pense que Cellerier l'est tout autant. Les automobilistes prennent des risques inconsidérés et mettent les piétons en danger. Nous sommes dans un quartier où l'on retrouve beaucoup d'enfants et de personnes âgées. Ces futurs aménagements sont nécessaires, et je pense qu'ils seront efficaces. »

Le secteur concerné est le périmètre cerclé par les rues Fontaine, Montchapet, Gagnereaux, Sambin, Devosge, Audra et l'avenue Victor-Hugo.

● S. G.